Ouverture de service d'Archipel, le système d'archivage hybride du ministère des Armées

Le vendredi 5 mars 2021, moins d'un mois après la mise en production d'Archipel, les équipes du Centre des archives du personnel militaire (CAPM) à Pau et du Centre des archives de l'armement et du personnel civil (CAAPC) à Châtellerault ont réalisé les premiers versements d'archives dans la solution.



Un système au bénéfice des archivistes, des administrés et du grand public

Lancé en fin d'année 2018, le SI Archipel a été déployé en février 2021 sur deux sites pilotes du Service historique de la Défense. Début mars, les équipes du CAPM ont intégré le premier versement d'archives dans Archipel en production, suivi mi-avril par le premier versement d'archives électroniques par les équipes du CAAPC. Depuis la mise en service, 150 versement d'archives ont été effectués (dossiers de carrière et dossiers d'armement notamment). Ces données sont sollicitées quotidiennement par les utilisateurs comme en témoignent les 800 communications déjà effectuées.

Cette réussite collective est d'une part celle des trois instances porteuses du projet : la DTPM, responsable de la conduite de projet, la DPMA, autorité cliente, et le SHD, responsable de la partie fonctionnelle. Mais, l'équipe projet entend souligner l'investissement des personnels du SHD et celui de la DIRISI sans qui la mise en production n'aurait pu se concrétiser. Enfin, le ministère des Armées tient à remercier les équipes VITAM pour leur mobilisation active, leur appui et leurs conseils.

Archipel, pilier de la transformation numérique du ministère

Archipel implémente une brique logicielle d'archivage électronique développée dans le cadre du programme interministériel VITAM dans lequel le ministère des Armées a investi depuis 2015. Aux côtés des ministères de la Culture et des Affaires étrangères, le ministère des Armées est le troisième utilisateur à entrer en production. Il se singularise toutefois dans son implémentation de la brique VITAM couplée à une solution du marché pour faire d'Archipel un véritable système de gestion hybride des archives.

Au cœur de la transformation numérique de la fonction archives du ministère, Archipel sera prochainement déployé sur les huit autres sites du SHD permettant ainsi de parachever sa centralisation, d'unifier ses processus et ses pratiques métier. Ses développements futurs viseront à outiller les besoins ministériels en matière d'archivage des SI, de préservation de l'information numérique ou encore d'archivage du classifié électronique.